

RWANDA
CHRONOLOGIE

- 1975 : Accord Coopération militaire.
- 19-21 juin 90 : Conférence LA BAULE
- 5 juillet 90 : Habyarimana annonce nouvelle constitution et ouverture au multipartisme
- Septembre 90 : Création d'une commission de révision des institutions
- 1er Octobre 90 : Attaque du FPR (canons, mortiers, armes AA...)
- 4 Octobre 90 : NOROIT : 1 EMT + 2 Cies (+ 1 Bataillon Belge)
Evacuation 850 étrangers
- Novembre 90 : NOROIT : retour à une compagnie
- 9 Novembre 90 : Voyage Pelletier + J.C Mitterrand : soutien conditionnel de la France : aide militaire contre ouverture politique.
- Février 91 : Nouvelle attaque FPR
- 2 février 91 : Lettre du Président liant la poursuite de l'aide militaire à :
 - négociations avec FPR
 - ouverture politique et respect Droits Homme
- Mars 91 : DAMI PANDA (Ruhengeri puis . Mukamira . Gabiro
- 10 Juin 91 : Nouvelle constitution.
- Juillet 91 : Création de 9 partis politiques.
- 16 avril 92 : Création du gouvernement de transition (Nsengyaremie)
- 5 juin 92 : Attaque FPR vers BYUMBA
- Juin 92 : NOROIT : + 1 Cie
DAMI PANDA : + 1 DET/TRS
1 Batterie artillerie + obus + instructeurs (28)
- 12 juillet 92 : ARUSHA - Déploiement GOMN
- Août 92 : ARUSHA 2
- Janvier 93 : ARUSHA 3
- 8 février 93 : Offensive FPR
NOROIT passe à 4 compagnies (2 à partir de mars)
- 4 août 93 : Accords KINIHIRA
- Décembre 93 : Retrait NOROIT.

**BILAN DES NEGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT RWANDAIS ET
LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS A COMPTER DE JUILLET 1992**

OBJET	DECISIONS	OBSERVATIONS
<p align="center">ACCORD D'ARUSHA</p> <p align="center">12 JUILLET 1992</p> <p align="center">aménagement de l'accord de N'Sele du 29-08-1991</p>	<ul style="list-style-type: none"> - accord de cessez-le-feu au 31 juillet - mise en place d'un groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de 50 h. - prévisions des négociations politiques au 10 août - signature d'un accord de paix en janvier 1993 	<ul style="list-style-type: none"> -respecté partiellement -déploiement le 26-10-92. manque d'efficacité -retard
<p align="center">ARUSHA II</p> <p align="center">10 AU 18 AOUT 1992</p> <p align="center">NEGOCIATIONS POLITIQUES</p> <p align="center">protocole d'accord relatif à l'état de droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - déclaration de principe de l'état de droit - l'unité nationale (pas de discrimination) - création d'une commission nationale des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> -mise en place d'un commission internationale
<p align="center">ARUSHA III</p> <p align="center">NEGOCIATIONS POLITIQUES</p> <p align="center">- 7 AU 18 SEPTEMBRE 1992</p> <p align="center">communiqué conjoint le 18 septembre</p> <p align="center">- 6 AU 28 OCTOBRE 1992</p> <p align="center">protocole d'un accord le 30 octobre.</p> <p align="center">- 23 NOV AU 9 JANVIER</p> <p align="center">accord le 9 janvier 1993</p>	<ul style="list-style-type: none"> - partage du pouvoir dans le cadre d'un gouvernement de transition à base élargie - modalités de mise en place des différents organes de transition - accord sur le partage du pouvoir et dernières modalités de la période de transition 	<ul style="list-style-type: none"> structure actuelle temporairement maintenue -achoppement sur la désignation des représentants à l'assemblée et partage des postes ministériels -répartition au sein du gouvernement de transition et au sein de l'assemblée
<p align="center">ARUSHA IV</p> <p align="center">NEGOCIATION POLITIQUE ET MILITAIRE</p> <p align="center">29 JANVIER AU 14 FEVRIER 1993</p>	<p align="center">les thèmes prévus étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation d'une armée nationale -retour des réfugiés rwandais - durée de la période de transition 	<p>dès le départ le FPR pose plusieurs conditions inacceptables pour le gouvernement rwandais et sans lien avec le contenu des négociations politiques et militaires d'ARUSHA après l'offensive du FPR le 8 février, c'est l'ajournement sur un constat d'échec le 14 février</p>
<p align="center">DAR-ES-SALAAM</p> <p align="center">(5 AU 7 MARS 1993)</p> <p align="center">COMMUNIQUE CONJOINT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - cessez-le-feu le 9 mars - reprise des négociations le 15 mars - force internationale neutre 	<ul style="list-style-type: none"> -respecté courant mars
<p align="center">ARUSHA</p> <p align="center">NEGOCIATION POLITIQUE ET MILITAIRE</p> <p align="center">16 MARS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - création de la future armée nationale - retour des réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> - en complément de l'accord de Kinihira du 30 mai 1993

LES TENTATIVES DE REGLEMENT DU CONFLIT RWANDAIS

OCTOBRE 1990 - JUIN 1992

RENCONTRES	DECISIONS	POINTS D'ACHOPPEMENT
<p>17 octobre 1990 <u>SOMMET DE MWANZA</u> OUGANDA - RWANDA - TANZANIE</p> <p>26 octobre 1990 <u>SOMMET DE GBADOLITE</u></p> <p>20 novembre 1990 <u>SOMMET DE GOMA</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - appel a un cessez-le-feu - décision de principe de l'envoi d'observateurs 	<p>cessez-le-feu non respecté</p>
<p>17 février 1991 <u>RENCONTRE DE ZANZIBAR</u> OUGANDA - RWANDA - TANZANIE</p> <p>19 février 1991 <u>CONFERENCE REGIONALE DE DAR-ES-SALAAM</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - le président HABYARIMANA accepte le cessez-le-feu - l'OUA se saisit du dossier - un mandat est remis au président MOBUTU pour instaurer un dialogue entre le gouvernement rwandais et le FPR 	
<p>29 mars 1991 <u>ACCORDS DE N'SELE</u> entre le gouvernement rwandais et le FPR</p>	<ul style="list-style-type: none"> - arrêt des combats le 29 mars - libération des prisonniers - mise en place d'un groupe d'observateurs (OUGANDA - RWANDA - TANZANIE - BURUNDI) - ouverture d'un dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Avril - mai 1991 : cessez-le-feu non respecté - les observateurs ne se déploient pas
<p>7 septembre 1991 <u>SOMMET DE GBADOLITE</u></p> <p>Amendement de l'accord de N'Sele du 29-03-91</p>	<ul style="list-style-type: none"> - appel à un cessez-le-feu inconditionnel - reprise du dialogue avec le FPR - reconstitution du groupe d'observateurs (15 nigériens, 15 zaïrois) 	<ul style="list-style-type: none"> - cessez-le-feu non respecté - les observateurs ne se déploient pas
<p>à partir d'août 1991 efforts français de médiation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une mission française d'observation (26 novembre 1991) - rencontre du 6 au 8 juin 1992 à Paris entre le gouvernement rwandais et l'opposition 	<p>la Mission des observateurs français cesse ses activités en mars 1992</p>

CHRONOLOGIE DU CONFLIT RWANDAIS

1. OFFENSIVE FPR AU NORD-EST (OCTOBRE 1990)

Le 1er octobre 1990, un millier de combattants du Front patriotique rwandais s'empare du poste de Kagitumba (à l'extrême nord-est du pays) et progresse vers la capitale. Les Forces armées rwandaises, aidées par un détachement zairois, arrêtent les rebelles sur une ligne Gabiro - Byumba à partir du 5 octobre. Deux compagnies françaises et un bataillon belge sont mis en place au Rwanda.

L'offensive des FAR repousse le FPR en Ouganda ; le poste de Kagitumba est repris le 30 octobre. Les "*Inkotanyi*" adoptent la tactique de la guérilla dans le nord du pays.

17 octobre 1990 sommet de Mwanza (Ouganda, Rwanda, Tanzanie)
appel à un cessez-le-feu.

26 octobre 1990 sommet de Gbadolite - décision d'envoi des observateurs.

20 novembre 1990 sommet de Goma.

2. OFFENSIVE FPR AU NORD-OUEST (JANVIER 1991)

Janvier 1991 le FPR s'empare temporairement de Ruhengeri.

Il s'empare de 25 km² dans la poche de Shonga et au nord de Butaro (4ème trimestre 1991).

17 février 1991 rencontre de Zanzibar (Ouganda, Rwanda, Tanzanie)

19 février 1991 conférence de Dar es Salam ; l'OUA se saisit du dossier et remet un mandat au président Mobutu.

29 mars 1991 accords de N'Sele : arrêt des combats, libération des prisonniers, décision de mise en place des observateurs de l'OUA (cessez-le-feu non respecté, les observateurs ne se déploient pas).

7 au 16 septembre 1991 sommet de Gbadolite : amendement des accords de N'Sele , le Zaïre et le Nigeria proposent 15 observateurs chacun (mais pas de déploiement).

26 novembre 1991 mise en place d'une mission française d'observation (fin de la mission en mars 1992).

3. OFFENSIVE FPR (JUIN 1992)

Le 5 juin, 200 hommes du FPR s'emparent de Byumba. L'intervention du bataillon Ruhengeri, du bataillon para et du bataillon Recce arrête les rebelles qui évacuent la localité dans la nuit. Les "*Inkotanyi*" se rétablissent sur une ligne Kivuye-Cyumba-Mulindi-Gatuna ; 4 bataillons soit 1 000 à 1 300 hommes disposant de mortiers tiennent les positions. Le FPR a laissé 40 tués et de nombreux blessés à Byumba.

6 au 8 juin rencontre entre le gouvernement rwandais et l'opposition à Paris.

Le 12, les rebelles s'emparent de la localité de Shabana, au sud de

la poche de Shonga, profitant du basculement des bataillons FAR qui tenaient le secteur vers Byumba. Des narçèlements sont signalés dans la zone de Butaro.

Le 22, profitant de l'abandon de positions par les FAR, les unités FPR de la poche de Shonga et de Gatuna font leur jonction.

Du 3 au 5 juillet, les rebelles lancent une action en tenaille autour de Byumba, le 9 ils s'emparent de Musama et prennent Butaro le 12. Ils effectuent le 19 une poussée en direction de Ngarama (à l'est).

12 juillet accord d'Arusha I : aménagement de l'accord de N'Sele.

19 juillet début de la trêve, poursuite de la poussée du FPR dans le secteur de Byumba (le 20).

31 juillet cessez-le-feu, début du déploiement des observateurs du Gorn (en août).

10 au 18 août accord d'Arusha II : négociations politiques.

Septembre échec d'une offensive limitée du FPR dans la région de Butaro.

30 octobre 1992 - 9 janvier 1993 : accord d'Arusha III : partage du pouvoir et période de transition.

4. OFFENSIVE GENERALE DU FPR (FEVRIER 1993)

29 janvier au 14 février accord d'Arusha IV à propos des réfugiés et de la constitution de l'armée nationale.

8 février : attaque FPR sur Ruhengeri par des unités venant du Zaïre, dans le secteur de N'Garama (à l'est) et pilonnage par l'artillerie au nord-est de Byumba, de Butaro et au nord du lac Bulera.

9 février : Ruhengeri est en partie aux mains du FPR, il contrôle l'axe Myove - Ruhande et s'est infiltré jusqu'aux lisières de N'Garama. Les FAR résistent à Byumba.

15 février : cessez-le-feu proposé par les gouvernementaux ; le FPR le respecte 24 heures.

18 février : le FPR tient Ruhengeri, Kirambo et infiltre des éléments du côté de Kibungo (extrême nord-est) les FAR contiennent les poussées du FPR sur tous les fronts.

21 février : le FPR propose un cessez-le-feu ; il est accepté par le gouvernement le 22 (il ne sera pas respecté).

5 au 7 mars accords de Dar es Salam décidant d'un nouveau cessez-le-feu et de la création d'une force internationale neutre.

A partir du 15 mars le FPR se replie sur la ligne occupée avant le début de l'offensive. Il conserve des points d'appui en zone démilitarisée à Kinigi, N'Kumba, Kirambo, Tumba, Rugarama et N'Garama. Les FAR craignent des infiltrations vers Gisenyi à partir du Zaïre.

16 mars au 4 août accords de paix d'Arusha V

14 juillet vote de la résolution 846 créant la MONUOR (Mission opérationnelle le 25 octobre).

5 octobre vote de la résolution 872 créant la MINUAR (cérémonie officielle le 1er novembre).

30 décembre arrivée des dirigeants du FPR et du bataillon de protection à Kigali.

5 janvier 1994 prestation de serment du président Habyarimana.

5. CRISE D'AVRIL 1994

6 avril : l'avion ramenant les présidents Habyarimana (Rwanda) et Ntaryamira (Burundi) du sommet d'Arusha s'écrase au moment de l'atterrissage à Kigali.

7 avril : la garde présidentielle attaque le bataillon FPR stationné à Kigali et procède à l'élimination des opposants, début des massacres interethniques.

8 avril : formation d'un gouvernement provisoire, M.Sindikubwabo, ancien président de l'assemblée nationale est nommé président de la République.

9 avril poser des troupes françaises à Kigali, début de l'évacuation des ressortissants. Le FPR reprend l'offensive : des colonnes s'infiltrèrent vers Kigali en contournant Byumba, les unités FPR percent le dispositif FAR dans le Mutara.

10 avril : les premières unités du FPR arrivent aux lisières nord de Kigali.

14 avril retrait du détachement français, la Belgique décide de se retirer de la MINUAR.

21 avril : le conseil de sécurité décide de réduire les effectifs de la MINUAR à 270 hommes et de les concentrer sur Kigali.

23 - 24 avril : échec des négociations à Arusha, la délégation gouvernementale ne s'y est pas rendue.

Cette dernière décrète un cessez-le-feu unilatéral lors d'une visite à Gbadolite où le président Mobutu a organisé une tentative de médiation.

28 avril : le président Museweni décide de cesser de jouer le rôle de médiateur compte-tenu des critiques du gouvernement provisoire rwandais.